



## maison trop haute terrain naturel cote moyenne

Par **maison bois**, le 11/10/2020 à 14:20

Bonjour,

Je suis dans la construction de ma maison cela fait plus d'un an. Le chantier est bloqué par la mairie suite à la hauteur par rapport au terrain naturel et à la cote moyenne, le terrain a été décaissé, un expert géomètre est venu. Qui peut m'aider ?

Merci.

Par **amajuris**, le 11/10/2020 à 15:08

bonjour,

doit-on comprendre que votre construction n'est pas conforme à votre permis de construire et aux règles d'urbanisme ?

Salutations

Par **maison bois**, le 11/10/2020 à 15:42

bonjour,

l'année dernière le PLU était à 8m j'étais trop haut

avant le confinement le PLU a été modifié avec le PLU i il est passé à 9m j'ai de la chance

mon terrain est en pente sur la longueur de ma construction

j'ai un arbre qui a au moins 20 ans qui se trouve dans le milieu de la pente qui représente la cote moyenne le pied est à 9m pile du faitage

merci

Par **Bibi\_retour**, le 12/10/2020 à 09:31

Bonjour,

Votre permis prévoit quelle hauteur ?

Il a été délivré sur la base de quel règlement, nouveau ou ancien PLU ?

Est-il bien valable : pas de recours, de retrait ?

Par **maison bois**, le 12/10/2020 à 12:41

bonjour,

le permis valide est à 8m

j'ai déposé un nouveau permis à 9m depuis le nouveau PLU I, qu'il m'a refusé ?

J'AI FAIS UN RECOURS SUITE À SE REFUS

MERCI